

La nouvelle politique agricole commune dans les exploitations d'élevage d'Auvergne et du Limousin : quelques stratégies d'adaptation possibles

J-P. BOUSSET (1)

(1) CEMAGREF, Lallues, 63200 Riom

avec la collaboration de A. BUSSELOT (1) ET G. BAUD (1)

RÉSUMÉ – Cet article présente les premiers résultats d'une réflexion sur les futurs possibles des exploitations d'élevage d'Auvergne et du Limousin, dans le contexte de la nouvelle PAC. Après avoir résumé les caractéristiques actuelles des principaux types d'exploitations de ces deux régions, il décrit le modèle prospectif qui a permis de passer de ce qui est aujourd'hui à ce qui pourrait être demain, ainsi que les trois principaux résultats de ce modèle : les stimuli qui, dans le contexte de demain, pourraient guider les comportements des éleveurs, quelques stratégies d'adaptation possibles, et leurs conséquences en termes de systèmes de productions. Bien qu'obtenus à partir d'un échantillon d'exploitations statistiquement représentatif des deux régions étudiées, ces résultats ne représentent pas «la réalité de demain» : ils doivent être vus comme des arguments d'une réflexion sur l'impact que pourraient avoir certaines politiques publiques dans ces deux régions, et non comme une prédiction.

Some possible futures of the cattle and sheep farms of Auvergne and Limousin, in the context of the C.A.P. reform

J-P. BOUSSET (1)

Renc. Rech. Ruminants, 1994, **1**, 17 – 20

SUMMARY – This paper presents the first results of a reflection on the possible futures of cattle and sheep farms of Auvergne and Limousin in the context of the CAP reform. After having related the current characteristics of the main farm types of these two regions, it describes the prospective model which has allowed to turn what does exist today into what could be tomorrow, as well as three main outputs of this model : the stimuli which could guide the behaviour of the farmers in the context of the CAP reform, some possible strategies of tomorrow, and their consequences in farming enterprise terms. Although obtained from a statistically representative sample of the farms of the two studied regions, the displayed results cannot expect to represent the «reality of tomorrow» : they must be viewed as some arguments of a reflection on the possible impact that any public policies could have in these two regions, not as a prediction.

INTRODUCTION

L'un des objectifs de la réforme de la politique agricole commune est de maîtriser le développement de certaines productions animales classiques, dont, les productions bovines et ovines.

Mais sachant que le système de production pratiqué est susceptible d'influer fortement sur l'incidence économique de cette réforme, et que toutes les exploitations ne pratiquent pas le même système et n'ont pas les mêmes objectifs, on peut se demander : combien d'exploitations pourraient être renforcées ou pénalisées par ce nouveau contexte économique ? quelles sont les stratégies d'adaptation qu'elles pourraient mettre en oeuvre ? et quels sont les principaux facteurs qui conditionnent l'efficacité de ces alternatives ?

Telles sont les principales questions que nous nous sommes posées à propos des exploitations d'élevage des régions Auvergne et Limousin, dans le cadre du programme de recherche européen «CAMAR».

1. MATÉRIEL ET MÉTHODE

1.1. LA SITUATION INITIALE

Les caractéristiques actuelles des élevages ont été appréhendées en procédant à une typologie des exploitations du RICA de ces deux régions, sur la base des données relatives aux années 1984 (mise en place des quotas laitiers) et 1990 (dernière année «connue» au démarrage de l'étude). Cette démarche a conduit à distinguer 60 types d'exploitations qui traduisent l'essentiel de la diversité des situations socio-structurelles, des systèmes de production et des résultats économiques observés dans ces deux régions à l'orée de la nouvelle PAC, ainsi que de leur évolution récente.

1.2. LE MODÈLE PROSPECTIF

Les futurs possibles des exploitations de ces deux régions ont été appréhendés en mettant en oeuvre, pour chaque type d'exploitations mis en évidence par la typologie, un processus de planification stratégique par scénarios (FUTURIBLES (1983), MARTINET (1983), ATTONATY et SOLERS (1990)) qui comprend quatre phases :

1- une phase de simulation du fonctionnement du type d'exploitation étudié dans l'un des environnements politico-économiques plausibles de demain, afin de mettre en évidence ce qui pourrait advenir de ses résultats économiques sans changement de stratégie ;

2- une phase d'évaluation des conséquences de ce statu quo stratégique, en comparant la situation de l'exploitation dans l'environnement simulé avec sa situation «objectif», et en classant les éventuelles «différences» dans une typologie de «stimuli» pré-définie par des experts ;

3- une phase de planification de ce qui pourrait être fait pour résoudre les éventuels problèmes diagnostiqués, en recherchant (a) une solution à chacune des composantes des éventuels problèmes diagnostiqués qui prend en compte les caractéristiques sociales et les projets de l'exploitation, puis (b) les conditions de maximisation de sa marge brute ;

4- une phase d'évaluation de la stratégie élaborée et de l'influence de certains facteurs internes et externes sur son efficacité, notamment en simulant d'autres évolutions de l'environnement.

Un processus d'agrégation prenant en compte le coefficient d'extrapolation qui se rattache à chaque type d'exploitation, a ensuite permis de dresser le bilan régional de l'impact des scénarios d'évolution simulés.

2. RÉSULTATS

2.1. LE SCÉNARIO DE BASE

2.1.1. les principaux stimulus des comportements de demain

La simulation effectuée sur la base des hypothèses d'évolution de prix et de primes compensatoires classiques, montre qu'en Auvergne et Limousin, la nouvelle PAC pourrait se révéler globalement sensiblement plus favorable que le contexte économique de 1990. Cela constitue un facteur de stabilité.

Mais en revanche, la programmation linéaire montre que l'introduction d'activités alternatives (productions animales et végétales à haute valeur ajoutée, transformation de produits à la ferme, agro-tourisme, ...), pourrait réduire sensiblement l'intérêt économique (le coût d'opportunité) des biens «rares», que sont les terres labourables et les références laitières, bovines et ovines. Cela constitue un facteur de changement.

En définitive, la confrontation des perspectives, des objectifs et des moyens propres à chaque type d'exploitation, montre que les stratégies des éleveurs pourraient être guidées par 5 grands types de stimulus :

(a) la recherche de la combinaison d'activités qui permettrait de maximiser le revenu, qui pourrait concerner environ 16% des exploitations (exploitations «entreprises») ;

(b) la nécessité de retrouver un équilibre économique et financier, qui pourrait être le stimulus majeur de plus de 25 % des exploitations (exploitations «à risque») ;

(c) la nécessité de développer l'exploitation pour mieux satisfaire les besoins familiaux, qui pourrait guider le comportement de 20 % des exploitations (exploitations «sous pression», le plus souvent défavorisées par le contexte simulé) ;

(d) l'installation prochaine du successeur, qui devrait concerner 5 % des exploitations (exploitations prochainement «sous pression») ;

et (e) l'absence de problème et de projet, qui pourrait concerner environ 30% de la population étudiée (exploitations «en croisière»).

2.1.2. les stratégies d'adaptation à l'évolution de l'environnement

L'analyse des actions qui, compte tenu des stimuli identi-

Tableau 1 : stimuli et stratégies de demain

STRATÉGIES	STIMULI					
	A	B	C	D	E	Tous
Stratégies basées sur les activités actuelles						
S0 : statu quo		1,4			31,6	33,0
S1 : amélioration de l'efficacité du système actuel		11,1	6,9			18,0
S2 : extensification du système actuel						5,0
S3 : développement du système actuel	16,0		3,6	1,1		20,7
S4 : transformation des produits à la ferme				2,0		2,0
S5 : développement des AAs actuelles		10,4	0,0	0,6		10,9
Stratégies basées sur l'installation d'activités alternatives						
S6 : AAs exigeant du travail mais peu de surface et capital	16,0	8,5	12,9	1,4		38,7
S7 : AAs exigeant du capital mais peu de surface et travail	16,0		3,6			19,5
S8 : AAs exigeant de la surface mais peu de capital et travail			5,5			5,5
S9 : AAs exigeant surface et travail mais peu de capital		6,6	0,0			6,6
S10 : AAs exigeant travail et capital mais peu de surface	16,0	8,5	0,5	1,4		26,4
S11 : AAs exigeant surface et capital mais peu de travail	16,0			1,4		17,4
Toutes stratégies	16,0	26,8	22,5	3,1	31,6	(*)
AAs : activités alternatives (* certaines exploitations pouvant combiner plusieurs stratégies, la somme des fréquences dépasse 100%)						

fiés, permettraient aux éleveurs d'atteindre leur objectifs, montre qu'environ 50 % des exploitations ne modifieront probablement pas sensiblement leur système actuel (tableau 1), soit parce qu'elles n'en éprouveront pas la nécessité (exploitations «en croisières»), soit parce qu'elles ne pourront pas le faire (la moitié des exploitations «à risque» et une petite partie des exploitations «sous pression*»).

Mais en revanche, la plupart des «entrepreneurs» et une partie des jeunes éleveurs «sous pression», chercheront probablement à s'agrandir pour développer leur système actuel.

En outre, la plupart des «entreprises», près de 50 % des exploitations «à risque» (celles qui peuvent investir), et une forte proportion des exploitations «sous pression», pourraient tenter d'installer des activités alternatives, afin de compenser le plafonnement de leurs productions classiques : (a) environ 40 % des exploitations pourraient installer des activités alternatives qui demandent beaucoup de travail mais peu de capital et de surface (porc en plein air, volailles fermières, sapin de Noël), (b) plus de 25 % pourraient installer des activités nouvelles qui demandent beaucoup de travail et de capital mais peu de surface (transformation-vente de produits classiques à la ferme, culture de petits fruits), et (c) environ 20 % pourraient installer des activités qui demandent beaucoup de capital mais peu de travail et de surface (chambre d'hôtes, gros gibier).

Au total, ces changements pourraient entraîner une sen-

sible diminution des productions de viande bovine et ovine, et surtout de céréales. En revanche, la production bovine laitière devrait mieux «résister».

2.2 AUTRES SCÉNARIOS POSSIBLES

Ces résultats étant, par construction, fortement dépendant des évolutions de l'environnement simulées, plusieurs facteurs de différenciation des futurs possibles ont été étudiés. Ainsi :

(a) une diminution des prix des produits classiques de 10 % plus importante que celle retenue dans le scénario de base, ramènerait le revenu moyen au niveau de celui de 1990 et pourrait contraindre 10 % d'exploitations de plus à recourir à des activités alternatives peu exigeante en travail et en capital ;

(b) une baisse du plafond de chargement qui conditionne l'attribution des aides à l'extensification (1 ugb/ha contre 1,4), pénaliserait assez fortement les producteurs de viande bovine (et plus particulièrement les élevages Limousins), pourrait augmenter de 25 % le nombre d'exploitations «en difficulté», et pourrait inciter environ 10 % des exploitations «en croisière» dans le scénario de base à tenter de mettre en place des productions alternatives peu exigeantes en surface et en capital ;

(c) en revanche, une diminution de 30% des marges des activités alternatives, réduirait de 50 % à 65 % le «volume» des

productions exigeantes en capital et/ou en travail ; en corollaire, la régression des productions de céréales, de lait, de viande bovine, et surtout de viande ovine pourrait être sensiblement moins marquée que dans le scénario de base ;

(d) enfin, la possibilité de trouver un emploi temporaire hors de l'exploitation, réduirait sensiblement l'intérêt de la production de viande bovine, ainsi que de bon nombre de productions alternatives exigeantes en main d'oeuvre et/ou en capitaux.

CONCLUSION

Bien qu'obtenus à partir d'un échantillon d'exploitations statistiquement représentatif des 2 régions étudiées, ces résultats ne représentent pas «la réalité de demain» : ils doivent être vus comme des arguments d'une réflexion sur l'impact que certaines politiques pourraient avoir dans ces deux régions, non comme une prédiction, car : (a) le modèle utilisé ne prend en compte qu'une partie de la réalité, celle que nous avons pu modéliser en exploitant les données du RICA ; et (b) parce que la réalité n'est jamais donnée, elle est toujours construite.

Une enquête effectuée auprès des exploitations et des institutions des deux régions étudiées (CEMAGREF et CERVIR (1994)) fait en effet notamment apparaître les deux points suivants:

1- deux facteurs externes aux exploitations, au moins, limitent actuellement fortement l'évolution des systèmes : (a) les productions alternatives ne bénéficient pas des mêmes supports institutionnels et politiques que les productions classiques, et (b) la plupart des productions alternatives ne peuvent être écoulées que sur un marché local ou régional ;

2- l'évolution des systèmes pourrait être fortement influencé par au moins deux actions : (a) un effort de formation des éleveurs, tant aux techniques de production qu'aux techniques de commercialisation des nouveaux produits, et (b) une politique de l'emploi en milieu rural.

REMERCIEMENTS

Cette publication est issue du programme de recherche CAMAR (Competitiveness of Agriculture and Management of Agricultural Resources, Program 8001-CT91-0119, auquel ont collaboré les Départements de Géographie des Universités de Leicester, de Caen et du Trinity College de Dublin, le Scottish Agricultural College d'Aberdeen, le CEMAGREF de Clermont-Ferrand, le TEAGASC de Dublin, et le Département d'Economie Rurale de l'Université de Patras.

RÉFÉRENCES

ATTONATY J.M., SOLERS, 1990, Pour un renouvellement des instruments d'aide à la gestion stratégique en agriculture. Communication au congrès de l'EAAE, La Haye

CEMAGREF et CERVIR, 1994, Systèmes Agricoles Alternatifs, Rapport régional pour le Nord du Massif Central Français, BUSSELOT A. éd., Riom, 1994

FUTURIBLES, 1983, Prospective, Prévision et Planification Stratégique, n° 71 et 72, Futuribles, Paris

MARTINET A., 1983, Stratégie. Collection Vuibert Gestion, Paris